

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, qu'il y aura une session régulière du conseil municipal le **15 novembre 2021 à 19 h 30 au 208, rue De Quen à Saint-Gédéon.**

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Nature et effets : Régulariser l'implantation projetée d'un garage attenant de 9,14 mètres par 7,92 mètres au bâtiment principal ne respectant pas l'article 12.9.2 du règlement de zonage numéro 2018-464.

Identification du site concerné: Propriété de Gilles Jean, sise au 65, chemin de l'Étang à Saint-Gédéon.

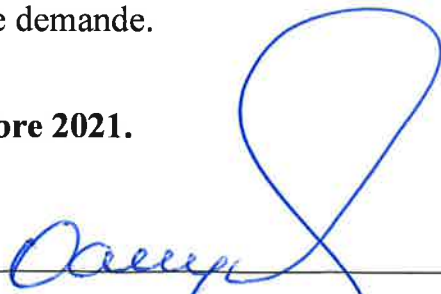
Désignation cadastrale: Lot 4 719 137

Vous pouvez obtenir plus d'information concernant cette demande en communiquant au service d'urbanisme par courriel à l'adresse : urbanisme@ville.st-gedeon.qc.ca

Toutes les personnes qui désirent se faire entendre en regard de cette demande peuvent le faire en transmettant leurs commentaires par écrit soit par courriel à l'adresse : urbanisme@ville.st-gedeon.qc.ca ou par la poste à l'adresse suivante : 208, rue De Quen, Saint-Gédéon G0W 2P0. Les commentaires doivent être reçus au plus tard le 14 novembre 2021.

Tout commentaire ainsi reçu sera lu tel que formulé, lors de la séance du 15 novembre 2021, avant que le conseil ne statue sur cette demande.

DONNÉ À SAINT-GÉDÉON, ce 29 octobre 2021.



Dany Dallaire, directrice générale